

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF902

présenté par

M. Descoeur, M. Fabrice Brun, M. Bony, M. Bourdeaux, Mme Anthoine, M. Brigand, M. Cinieri,
Mme Bonnivard, M. Dubois, Mme Frédérique Meunier, M. Seitlinger, M. Rolland, M. Taite,
M. Forissier, Mme Corneloup et Mme Louwagie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.